



ABBAYE
DE
ROSSINIÈRE

●
www.abbayederossiniere.ch

Rossinière, le 30 mars 2020

Chers Membres de l'Abbaye, chers Amis,

Contrairement aux autres années, ce courrier du Conseil n'a malheureusement pas pour but de vous annoncer nos traditionnelles réjouissances du dernier week-end d'avril. En raison de la situation sanitaire, nous sommes en effet contraints d'annuler la Fête de l'Abbaye 2020. Le Conseil a envisagé de reporter le tir à une date ultérieure, mais tous les calendriers étant incertains, il nous est apparu plus raisonnable de se tourner vers la prochaine édition en 2021.

Comme il ne nous est pas non plus possible de nous réunir pour notre assemblée générale le 4 avril, nos assises se tiendront à une date ultérieure, qui vous sera communiquée par l'intermédiaire du Journal du Pays d'Enhaut et par le site internet de la Société. Après discussion, nous avons décidé de maintenir la cotisation annuelle de 20 CHF nécessaire au roulement de la société, et qui permettra également de soulager quelque peu nos sponsors, les commerces et artisans locaux mis à dure épreuve, au moment de rassembler le pavillon de prix pour l'édition 2021.

En 1943, lorsque l'Abbaye de Rossinière a été annulée pour la dernière fois, c'étaient les restrictions de munition qui en étaient la cause. Cette année, c'est un autre élément indispensable à notre Fête, le lien social, qui doit être mis de côté en vue de préserver la sécurité de tout un chacun. A vous tous, Chers Membres de l'Abbaye, Chers Amis, nous vous souhaitons, à vous et vos proches, de traverser cette période en santé et en sécurité, et nous nous réjouissons déjà de vous retrouver le 24 avril 2021 pour fêter ensemble l'Abbaye de Rossinière.

Le Conseil

Composition du Conseil :

DUBUIS Yves, Abbé-Président
MARTIN Louis-Philippe, Lieutenant d'Abbé
MORET Nicolas, Greffier
SCHITTLI Robin, Boursier

RAMEL Olivier, Membre
GESER Mikaël, Membre
SALLIN Jean-Pierre, Membre